

Directive 4*

Code : CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-003

TITRE : Protocole relatif à la transmission des infections :
Gastro-entérite d'allure virale de type Norovirus
(annexe 5)

**Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.*

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

GASTRO-ENTÉRITE / DIRECTIVE 4			
	DOMICILE	AMBULATOIRE	AUTRES MILIEUX
DIRECTIVES GÉNÉRALES	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de précautions additionnelles (PA) GOUTTELETTES/CONTACT lors d'un contact avec l'utilisateur et son environnement; Faire de l'enseignement à l'utilisateur et ses proches. 		
	Si possible, reporter la visite ou le rendez-vous.		
	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisateur doit être visité en dernier; Laisser les effets personnels à l'entrée de la résidence; Retirer et jeter l'ÉPI au domicile de l'utilisateur. 	<ul style="list-style-type: none"> Le dossier médical ne doit pas être apporté dans la salle de traitement; Au départ de l'utilisateur, procéder au nettoyage/désinfection des surfaces « high touch » ou ayant été en contact avec l'utilisateur. 	<ul style="list-style-type: none"> Garder l'utilisateur à sa chambre pour la durée des symptômes; Si impossible, l'utilisateur doit procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de sa chambre.
DURÉE	Maintenir les mesures en place jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes.		
PRÉLÈVEMENT	Aucun prélèvement n'est recommandé.		
GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique; Disposer du matériel médical à usage unique; Nettoyer/désinfecter tout matériel de soins réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel devrait être réservé à l'utilisateur et demeurer au domicile; Limiter la quantité de matériel qui entre au domicile de l'utilisateur; 		<ul style="list-style-type: none"> Le matériel doit, si possible, être réservé à l'utilisateur et demeurer dans la chambre de l'utilisateur; Limiter la quantité de matériel qui entre dans la

	GASTRO-ENTÉRITE / DIRECTIVE 4		
	DOMICILE	AMBULATOIRE	AUTRES MILIEUX
	<ul style="list-style-type: none"> Transporter tout matériel de soins réutilisable et équipement de façon sécuritaire. 		chambre de l'utilisateur; <ul style="list-style-type: none"> Transporter tout matériel de soins réutilisable et équipement de façon sécuritaire.
TRANSFERTS	Aviser le milieu receveur et le transporteur des mesures de PA lors du transfert vers un autre établissement ou installation ou département.		
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER (LE CAS ÉCHÉANT)	Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'épisode infectieux.		
PTI (LE CAS ÉCHÉANT)	<p>CONSTAT : Portrait clinique : Gastro-entérite.</p> <p>DIRECTIVES : Appliquer le protocole relatif à la transmission des infections nosocomiales : Gastro-entérite d'allure virale de type <i>Norovirus</i>.</p>		
SOINS D'HYGIÈNE	Aucune mesure particulière.		Aucune mesure particulière.
SERVICE ALIMENTAIRE			
BUANDERIE			Procéder à un lavage à vide avec eau de Javel une fois par 24 heures pour les laveuses de type domestique.
VÊTEMENTS DES USAGERS			Aucune mesure particulière.
VISITEURS			
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT			Aucune mesure particulière.

DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION			
	DOMICILE	AMBULATOIRE	AUTRES MILIEUX
DIRECTIVES GÉNÉRALES			<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'application des pratiques de base; • Aucun prélèvement recommandé; • D'autres directives pourraient être recommandées par le Service de PCI après consultation auprès de la Direction de santé publique (DSPu).
FIN D'ÉCLOSION			<p>Selon l'évaluation par le Service de PCI, 96 heures après à la fin des symptômes du dernier cas.</p>